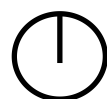


PLAN D'AFFECTION COMMUNAL

PLAN FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS LOCALITÉ DE MARTHÉRENGES



Échelle 1 : 1'000

Enquête publique

Mai 2021

Approuvé par la Municipalité		Soumis à l'enquête publique	
dans sa séance du :		du :	
au :		au :	
Le Syndic :	La Secrétaire :	Le Syndic :	La Secrétaire :
Adopté par le Conseil communal		Approuvé par le Département compétent	
dans sa séance du :		Lausanne, le :	
Le Président :	La Secrétaire :	La Cheffe du département :	
Entré en vigueur le :			



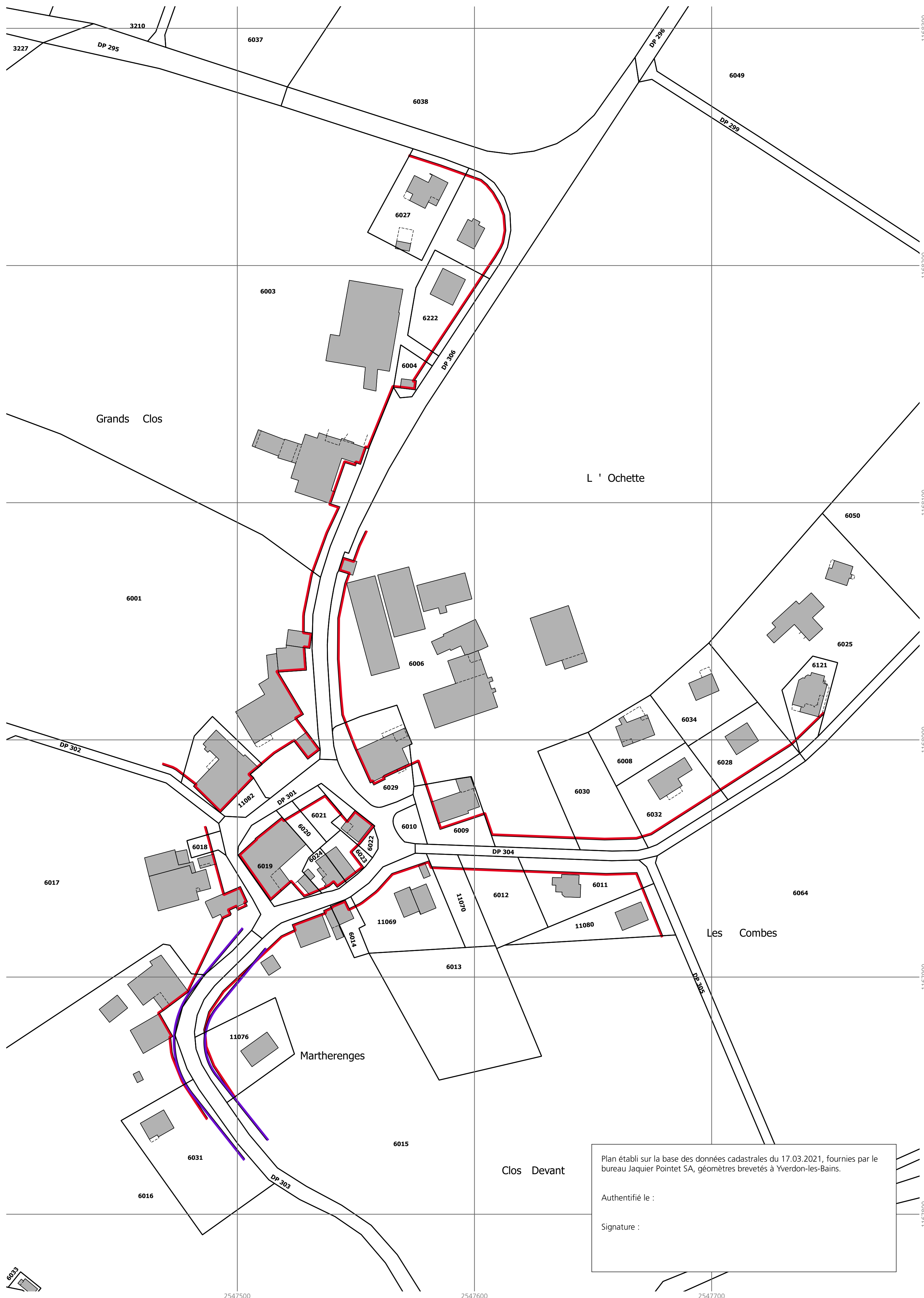
Jaquier Pointet SA
Géomètres brevetés

Rue des Pêcheurs 7
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

024 424 60 70
info@japo.ch
www.japo.ch

LÉGENDE

- Limite des constructions nouvelle
- Limite des constructions radiée (approuvée le 13 mars 1925)



Plan établi sur la base des données cadastrales du 17.03.2021, fournies par le bureau Jaquier Pointet SA, géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :

Signature :